

subventionnés, un directeur du service des marchés, un directeur du service du bétail, un directeur du service de la vulgarisation, un horticulteur, un adjoint chargé de l'analyse des sols, un instructeur avicole, un économiste, un agronome, un directeur des Cercles 4-H, trois représentants agricoles, un surveillant de pépinière, un forestier, un surveillant du service de l'amélioration des fermes et un directeur, un directeur adjoint et deux propagandistes de cercles de fermières.

Nouvelle-Écosse.—Le ministère de l'Agriculture et de l'Organisation des marchés «aide les gens à s'aider eux-mêmes» en encourageant le public à faire partie d'organisations telles que la Fédération agricole de la Nouvelle-Écosse, l'Association des fructiculteurs de la Nouvelle-Écosse, les coopératives agricoles, les syndicats de crédit et les organisations de producteurs et de commerçants.

Nouveau-Brunswick.—Le programme agricole du gouvernement du Nouveau-Brunswick est dirigé par le ministre de l'Agriculture assisté du sous-ministre et des directeurs des services suivants: propagande, bétail, industrie laitière, médecine vétérinaire, aviculture, horticulture, grandes cultures, protection des pommes de terre et autres plantes, génie agricole, économie ménagère, syndicats de crédit et coopératives, éducation agricole et aménagement rural.

Québec.—La politique agricole du Québec repose sur le principe que la ferme familiale demeure la base idéale de la structure sociale rurale. Dans l'intérêt de l'agriculture, le gouvernement provincial, aidé de diverses associations coopératives et professionnelles, cherche à améliorer la production et la vente des produits agricoles en consentant des prêts agricoles, en aidant le cultivateur à organiser la commercialisation collective de ses produits, en améliorant les moyens d'éducation et d'enseignement pour les cultivateurs et en encourageant la recherche agricole. De plus, il fournit de l'aide sous forme de subventions aux colons et aux cultivateurs dans les régions rurales peu favorisées pour la construction de bâtiments, l'acquisition d'animaux, le défrichement et l'aménagement de la terre et le transport des produits aux marchés. En vertu du programme fédéral-provincial relevant de la loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles, des plans sont à l'étude en vue d'une meilleure utilisation des terres agricoles, et en général, de l'aménagement rationnel des régions rurales.

Ces services sont administrés par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation qui fonctionne sous l'autorité d'un ministre, de deux sous-ministres et d'un bureau consultatif, et qui comprend sept grands services se ramifiant en plusieurs divisions et sections composites chacune à des problèmes particuliers. Chaque service a à sa tête un directeur général.

Le Service de la production et des marchés indique aux cultivateurs les meilleurs modes de production et de vente des produits laitiers, des productions animales, des productions horticoles et des productions sylvicoles, et administre le mouvement coopératif. Les associations coopératives pour l'achat de fournitures agricoles et la vente des produits agricoles sont particulièrement répandues dans la province de Québec.

Le Service de la recherche, de l'enseignement et de l'information administre le Conseil provincial des recherches, fondé en 1947, pour diriger, coordonner et encourager les travaux de recherche en agriculture; les résultats de ces recherches sont publiés dans la revue annuelle *Recherches agronomiques*. Ce Service s'occupe aussi de la diffusion de renseignements scientifiques aux cultivateurs et au public en général par l'entremise de la presse, de la radio et des publications; de l'hygiène vétérinaire; de l'enseignement vétérinaire (École de médecine vétérinaire de St-Hyacinthe et de l'enseignement agricole (Instituts de technologie agricole de St-Hyacinthe) et de Ste-Anne-de-la-Pocatière et 15 écoles intermédiaires), qui antérieurement relevaient du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation et qui maintenant ressortissent au ministère de l'Éducation. Des renseignements destinés à améliorer